

Application de l'article 47 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Interpellation de C. CHERFAN, Conseiller communal, relative à la situation des commerçants à Anderlecht

C. CHERFAN donne lecture du texte suivant :

C. CHERFAN geeft lezing van de volgende tekst:

Les commerçants d'Anderlecht traversent aujourd'hui une période particulièrement difficile. Entre la hausse des coûts d'exploitation, la diminution du pouvoir d'achat et certaines contraintes locales, de nombreux indépendants voient leurs activités fragilisées, parfois de manière critique.

Sur le terrain, les constats sont sans appel : la fréquentation diminue dans plusieurs quartiers, les marges se réduisent fortement, et les fermetures des commerces deviennent une réalité, ou une menace imminente.

Or, le commerce local n'est pas un secteur comme les autres, il est au cœur de la vie de nos quartiers, il crée de l'emploi, il participe à l'attractivité de la Commune et il joue un rôle direct dans la sécurité et la dynamique locale.

Face à cette situation, il est légitime de s'interroger sur la réponse communale.

Dès lors, je souhaite vous poser les questions suivantes :

- Quelle est, à ce jour, l'évaluation précise du Collège concernant la situation économique des commerçants à Anderlecht ?
- Quelles mesures concrètes de soutien ont été mises en place ou sont prévues à court terme ?
- La fiscalité communale pesant sur les commerçants fait-elle actuellement l'objet d'une réévaluation ?
- Quelles actions immédiates la Commune entend-elle prendre pour éviter une dégradation durable du tissu commercial local ?

Il ne s'agit pas uniquement d'un enjeu économique, c'est un enjeu de cohésion, d'équilibre et d'avenir pour Anderlecht. Soutenir les commerçants aujourd'hui, c'est préserver la vitalité de notre commune demain.

Madame l'Echevine BENMRAH donne lecture de la réponse suivante :Mevrouw de Schepen BENMRAH geeft lezing van het volgend antwoord:

Le Collège est attentif à la situation économique du commerce local et la fiscalité communale fait l'objet d'une évaluation, j'en veux pour preuve la taxe relative aux établissements proposant un service de transfert d'argent. À côté de ces derniers établissements qui requièrent une attention particulière des forces de l'ordre en termes de sécurité publique et dont le financement est à charge des Communes, je me suis rendu compte qu'une série de commerçants de proximité ne proposaient que cette activité de manière accessoire et étaient pénalisés par le montant de cette taxe.

C'est la raison pour laquelle, je compte proposer au Collège et au Conseil de la modifier pour prévoir deux tarifs différents en fonction de la nature de l'activité, principale ou accessoire.

De manière générale, de nombreux contacts avec les commerçants et leurs associations font clairement ressortir que les attentes concrètes vis-à-vis de la Commune se concentrent sur trois axes :

1/ La sécurité et la propreté dans nos rues constituent une préoccupation quotidienne et une priorité majeure du Collège.

2/ La « Mobilité » et les difficultés de trouver des places de stationnement. L'amélioration de la situation dépend en grande partie d'une adaptation des plans régionaux de mobilité et de stationnement. Mais, chaque fois qu'il est possible de retrouver des places ou éviter d'en reperdre et enrayer le déclin de nos zones commerciales, le Collège agit.

3/ La lutte contre les nombreux commerces fantômes ou cumulant les infractions en termes d'heures d'ouverture ou de règles urbanistiques et de gestion des déchets. Ces commerces concurrencent de manière déloyale ceux qui respectent les règles et donnent une image déplorable de nos quartiers.

Pour répondre à ces enjeux, le Collège renforce ses moyens humains et informatiques. Il veille également à maintenir une fiscalité communale juste et équilibrée afin de soutenir à la fois la sécurité, la propreté et le développement du commerce local.

#### C. CHERFAN :

Je n'ai aucun doute quant à votre bon travail mais vous confirmez mes dires : on a besoin de mener un gros travail pour que les commerçants puissent survivre. Le chemin est long et on doit travailler ensemble pour améliorer la vie de ces commerçants.